
Discours de Jean-Pierre Barnaud – Maire de Chennevières-sur-Marne
Cérémonie de vœux 2023
26 janvier 2023

Mesdames et Messieurs,

Mes chers concitoyens,

Chers amis,

Après deux années sans cérémonie de vœux organisée, il était important de nous retrouver.

Presque 10 ans après notre arrivée avec les équipes qui m'ont accompagné, il me paraît nécessaire de retracer le chemin parcouru et les changements profonds qui ont marqué la gestion de notre ville et leur prolongement dans le très difficile contexte que nous connaissons.

Enfin, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, je voulais vous faire part des initiatives de solidarité que nous avons engagées sur ce plan et de notre volonté d'accompagner une ville d'Ukraine dans le cadre d'un projet d'entraide et de jumelage tant dans la guerre aujourd'hui que dans la paix que nous espérons prochaine.

Quel était la situation avant 2014 et pourquoi l'horizon 2030 ?

Avant 2014, la philosophie qui était celle de nos prédécesseurs était de réduire le plus possible la dépense d'investissement au point que nos équipements et notre voirie étaient devenus particulièrement vétustes.

Quelle était la logique avant 2014 : financer en permanence des réparations peu durables (tuyaux, toitures, vitres, chaudières...). La dégradation progressive des bâtiments publics et de la voirie rendait chaque année la situation plus dégradée et l'addition plus salée. A notre arrivée, nous avons dû résoudre en urgence la question des emprunts toxiques qui avaient été contractés par nos prédécesseurs.

Pour réparer notre ville, un seul mandat ne pouvait suffire. Et en 2014, il nous a fallu faire des choix. En 2020, nous en avons fait de nouveaux et nous savons

qu'il faudra continuer à en faire dans les mandatures suivantes et que tout ne sera pas possible tout de suite. Mais, nous sommes ambitieux dans l'application de notre programme Horizon 2030. Ainsi, 2021 et 2022 resteront malgré la crise du COVID des années de forts investissements à Chennevières : 950 euros par habitant quand la moyenne est de 268 euros pour assurer progressivement notre rattrapage.

Cet effort de rattrapage a suscité un engagement de la population qu'il faut saluer parce que sans cet effort notre ville aurait dû progressivement fermer des équipements, réduire les services publics et subir progressivement la dégradation d'une voirie colmatée au jour le jour.

Qu'avons-nous réalisé ?

Le premier investissement a été **le Monument pour la Paix et le square Arthur Rimbaud**. Cette statue est un symbole qui rejoint notre actualité avec la guerre à nos portes et la paix que nous souhaitons tous. Elle figure sur notre carte de vœux et le square Arthur Rimbaud permet de rassembler les anciens combattants avec la population, les jeunes du Club Noé et de l'Ecole Municipale de Football lors des cérémonies commémoratives auxquelles nous accordons une importance particulière.

A proximité immédiate **l'école Germaine Tillon, l'Espace Municipal Jean Moulin** dans lequel nous nous trouvons : bâtiments aux normes écologiques reconnues (Germaine Tillon, Espace Municipal Jean Moulin, labellisés HQE), **le City Stade**, et le **parking** : 20 millions d'euros, montant ayant heureusement bénéficié de subventions.

Nous avons également effectué des travaux importants :

- Au Centre Municipal la Colline : 1,2 million euros
- Dans l'ensemble des autres écoles et des crèches, des travaux supérieurs à 1 million euros
- Dans les stades et gymnases : 300 000 euros
- La réhabilitation du parvis du conservatoire et la restauration du mur du vignoble pour plus d'1 million d'euros
- La rénovation du théâtre avec le 1er étage : 3,2 millions euros
- Tout cela en conservant et en amplifiant une politique sociale au profit de toutes les générations.

Notre effort pour la réhabilitation du patrimoine se poursuivra en 2023 et 2024.

Le groupe scolaire Moulin à Vent :

- 15 millions euros pour la rénovation du groupe et la reconstruction du gymnase et des travaux terminés en 2025

Le Fort de Champigny

- Phase 1 terminée en 2021 : objectif : rendre visible à tous le Fort, grâce à sa promenade
- Phase 2 en cours : objectif : rendre le Fort accessible à tous avec inauguration du théâtre de verdure en septembre prochain permettant d'accueillir les manifestations estivales.
- Montant total des deux premières phases 5,8 millions euros avec des subventions à plus de 50%
- La phase 3 du casernement est en cours d'étude.

L'Église Saint Pierre

- Phase 1 des travaux extérieurs démarrée en 2018 (1,4 million euros investis).
- En 2023 : phase 2 des travaux avec restauration de l'ensemble de l'intérieur de l'édifice et mise à jour et protection des peintures murales du XIVème ou XVème siècle qui sera terminée en 2024 (1,4 million euros).

Concernant la voirie et l'espace public, nous avons exprimé une ambition très forte depuis 2014. Nous souhaitons la maintenir à l'horizon 2030. Notre objectif : améliorer la voirie tout en réduisant l'empreinte carbone.

Depuis 2014, à Chennevières, la transition énergétique a été une priorité. Nous avons augmenté le nombre de points lumineux notamment sur les passages cloutés et les cheminements piétons tout en réduisant sensiblement la facture. Ce qui nous permet d'atténuer le surcoût de l'éclairage public lié à la crise énergétique actuelle. Cela nous autorise aussi à maintenir l'éclairage public de nuit en réduisant de 70% l'intensité lumineuse sans risque pour la circulation et la sécurité.

Nous avons accompagné cette amélioration de l'éclairage public et la réduction de l'empreinte carbone d'une amélioration significative du cadre de vie des Canavérois, avec l'enfouissement des réseaux et la rénovation de la voirie.

J'entends certains me dire : « ce n'est que de la voirie et de l'éclairage ». C'est bien le minimum certes mais il faut bien comprendre qu'en 6 ans, les travaux d'éclairage public ont coûté 2 millions d'euros mais qu'ils se sont accompagnés d'un montant de travaux depuis 2016 de 20 millions d'euros pour la voirie soit au total un niveau d'investissement de 22 millions d'euros consacré à ce poste. Ces travaux valorisent en outre le patrimoine des Canavérois de manière très substantielle.

J'entends aussi : « c'est très bien mais ma rue n'a pas été traitée ». Tel quartier a été privilégié, par exemple Paris-Chennevières où il est vrai qu'on est passé d'une situation catastrophique à un état de rénovation quasi complet et c'est actuellement également le cas des rues se situant à proximité immédiate d'Ormesson ou au Moulin où le Territoire nous a apporté un important soutien.

Il reste effectivement d'autres voies qui méritent aussi d'être traitées. Là aussi, tout n'a pas été possible tout de suite.

Le Marché à Performance Energétique sera reconduit pour une durée de 7 ans. Nous mesurerons cependant notre engagement à l'aune de nos moyens financiers dans un contexte qui devient aujourd'hui très tendu. Au total, si nous sommes en mesure d'atteindre nos objectifs en matière de voirie, de mail urbain, de pistes cyclables, d'éclairage public, de parc de stationnement et sans compter les efforts des autres collectivités (Territoire et Département), ce sont plus de 40 millions d'euros qui seront consacrés à la voirie et à l'éclairage public entre 2014 et 2030, dont 60% déjà mis en œuvre un effort considérable pour une commune de notre dimension.

Nous partons de loin mais nous continuerons à avancer.

Cette révolution par rapport aux décennies d'inaction précédentes dans le domaine de la voirie s'accompagne d'une vision renouvelée du cadre urbain. Et trois aspects méritent d'être soulignés :

Le secteur d'entrée de Ville Nord.

Nous avons une situation singulière à Chennevières avec 40 hectares de délaissés autoroutiers. C'est un atout pour notre ville dans la mesure où tous ces espaces peuvent constituer un facteur d'unité urbaine entre les différents quartiers de la ville. Cette unité urbaine, nous la souhaitons, mais c'est un travail qu'on ne peut là-aussi que mener dans la durée. Dans un premier temps, nous avons entrepris la requalification de l'avenue de la Libération (la départementale 4) destinée à devenir une route pacifiée. C'est-à-dire un lieu qui plus tard permettra l'accès aux transports en commun en site propre, les circulations douces par la création de pistes cyclables et la présence de commerces ou d'activités en pieds d'immeubles.

Mais pour que cette unité urbaine soit possible, il faut aussi s'intéresser au secteur allant de Champigny au Nord à l'avenue de Coeuilly au sud. Condition nécessaire : les questions de circulation et de mobilité doivent être privilégiées.

D'abord, le mail les circulations douces.

Si nous avons souhaité réaliser le **mail piétonnier Daniel Cordier et la piste cyclable** de Germaine Tillon au centre-ville, pour un montant de 900 000 euros, très largement financé notamment par la Métropole, c'est bien parce que nous avons l'exigence impérative d'une trame permettant d'assurer la liaison douce (piétons-vélo) inter-quartier.

Par la suite, le délaissé autoroutier nous permettra de prolonger ce mail jusqu'à l'avenue de la Libération. En créant ce mail et cette piste cyclable entre Jean Moulin où nous nous trouvons et le centre-ville, nous donnons une orientation pour la suite.

Ces liaisons douces devront aller plus loin et prévoir d'autres tracés qui seront amenés à se développer progressivement au sein de toute la ville dans le cadre du plan vélo que nous mettrons progressivement en œuvre mais là aussi tout cela ne se fera pas en un jour.

Parallèlement et quelle que soit la valorisation apportée par ce nouveau quartier pour l'aménagement de la ville, l'arrivée du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) est un préalable. A nos yeux, aménager ne veut pas dire loger la population sans lui donner les moyens de se déplacer. Nous nous sommes déjà tournés vers le Département dont l'action constitue la pierre angulaire du

développement du projet de TCSP et avec les communes voisines. Nous maintiendrons notre position sur ce point.

Nous avons exigé de l'Etat et de son aménageur Epamarne pour ces évolutions futures, une consultation qui conditionnera la mise en œuvre du projet.

La question du transport est, comme je viens de l'indiquer, un préalable mais elle n'est pas une condition suffisante. En effet, on ne peut imaginer la constitution d'un nouveau quartier sans que les riverains ne mesurent pleinement, y compris en termes de valorisation de leurs biens, l'intérêt de ces évolutions.

Pour sa part, la Municipalité a déjà précisé un certain nombre d'exigences en plus du transport en commun :

- La création d'un stade et d'un gymnase en périphérie du collège et une contribution décisive à une rénovation-extension de l'école Maurice Rousseau dans le même esprit que celle en cours de l'école du Moulin. La consultation permettra de préciser si la population privilégie la réhabilitation et l'extension de l'école Maurice Rousseau ou la création d'une nouvelle école dans le périmètre du quartier.
 - Le déplacement dans un immeuble digne et la suppression des préfabriqués pour les personnes sans domicile fixe (Foyer ADOMA).
 - Le respect d'une hauteur raisonnée des bâtiments...
-

Dans le même esprit, nous avons remis à l'Etat notre ultime copie pour le projet d'ANRU au Bois l'Abbé. Celle-ci tient compte des multiples consultations ayant eu lieu dans le quartier à la suite de réunions publiques, de balades urbaines ou de discussions avec les élus de secteur.

Là aussi notre projet s'appuie sur plusieurs exigences !

D'abord la construction d'équipements exemplaires. Après la rénovation déjà effectuée du Centre Municipal la Colline

- **1 gymnase d'excellence** associé à un point rencontre information jeunesse,
- **1 stade,**
- **L'Épicerie solidaire** reconstruite et la colline préservée avec l'apport du plan 50 000 arbres du Département dont la mobilisation a déjà eu lieu pour le mail reliant l'espace Jean Moulin au Centre-Ville.

- **La requalification totale du parc locatif**
- **Un accès direct à l'espace protégé de la Plaine des Bordes**

L'avenue Jean Moulin sera elle aussi entièrement rénovée tant pour l'éclairage que pour la qualité. Ce qui sera rendu nécessaire par l'implantation du futur stade.

Nous ne nous laisserons pas abuser dans ce projet de l'ANRU par les spécialistes de la désinformation qui, avec la plus grande démagogie, se fabriquent un fonds de commerce des difficultés de la population et qui oublient qu'en plus des équipements publics, 52 millions d'euros seront consacrés à la réhabilitation des logements pour les trois bailleurs, ainsi que 15 millions d'euros pour la résidentialisation du parc social, également pour les trois bailleurs.

Le centre-ville

Notre centre-ville évolue :

Avec le développement du mail piéton reliant à terme l'entrée de ville Nord au Centre-Ville, lui offrant un développement urbain susceptible d'accroître son attractivité.

La Résidence pour personnes âgées avec l'arrivée d'un cabinet médical qui s'ajoutera à celui un peu plus loin prévu rue Durmersheim et de nouveaux commerces et services en pied d'immeubles.

Avec l'installation d'un nouveau groupe de médecins au Bois l'Abbé, l'offre de soins s'améliorera à Chennevières dans les prochaines années.

Cette évolution se prolongera avec la construction du nouveau pôle culturel, équipement de Grand Paris Sud Est Avenir, dont le Président M. Cathala m'a assuré que le démarrage aurait lieu en 2023. L'architecte de ce futur équipement est Dominique Coulon, qui a reçu la Grande médaille d'or de l'Académie d'architecture en septembre dernier, en présence de la ministre de la Culture.

Dans quel contexte ce changement radical de politique a-t-il été mené à bien depuis 2014 ?

Toutes les réalisations que j'ai évoquées au cours de mon intervention, ont été réalisées avec des **dotations de l'Etat qui ont été réduites à peu de chagrin : 20 millions d'euros perdus en 9 ans de 2014 à 2023**. Sur les 2,8 millions d'euros que représentaient les dotations en 2014 (DGF + DSU), nous sommes arrivés à 540 000 euros en 2023 (**soit une baisse de 80.56%**).

En 9 ans, c'est à peu près le prix de l'équipement dans lequel nous nous trouvons avec le parking, le city stade, le mail et l'école voisine qui aurait pu être financé sans aucun recours à l'emprunt si le niveau des dotations était resté identique.

Et malheureusement, la situation s'est aggravée depuis 3 ans puisque nous avons dû en plus subir les effets financiers de la crise sanitaire et économique liée au COVID19 puis la guerre en Ukraine et l'inflation qui affectent le budget communal.

La crise énergétique a un impact sur les factures d'énergie (malgré un plan de sobriété énergétique).

Pour notre collectivité, la hausse des prix de l'énergie depuis 2019 peut atteindre jusqu'à 3 millions d'euros selon des chiffres, qui pour ne rien arranger varient de mois en mois tantôt à la hausse tantôt à la baisse. Cela rend les prévisions budgétaires difficiles.

Alors, comment ne pas comprendre la mobilisation des communes, regroupant toutes tendances politiques des maires du Département, et portée par Françoise Lecoufle, dont je tiens à saluer l'action pour obtenir un bouclier tarifaire en matière énergétique pour les collectivités.

Les collectivités sont aussi fondées à demander un soutien à l'Etat dans leur politique d'investissement. En effet, contrairement à l'Etat, les collectivités ne doivent emprunter que pour leurs investissements et doivent en partie les auto-financer.

Cela nous conduit à souligner l'importance du soutien accordé par les partenaires institutionnels

- Le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir, avec son Président Laurent Cathala avec qui nous travaillons étroitement, notamment :
 - Pour le futur pôle culturel qui se situera sur le parking du théâtre, et dont les travaux débiteront dès cette année. Le parking actuel sera remplacé par un parking souterrain.
 - Pour la voirie territoriale.

- Le Département du Val-de-Marne, avec son Président Olivier Capitanio, avec qui nous avons notamment élaboré :
 - Le plan « 50 000 arbres pour le Département » dont bénéficiera la ville de Chennevières,
 - Mais aussi l'engagement pris pour la rénovation du collège Molière d'ici la fin du mandat pour un montant de plus de 22 millions d'euros,
 - La rénovation de l'éclairage public, ainsi que la sécurisation de la départementale (la rue Aristide Briand pour 400 000 euros). Cette rénovation de l'éclairage public devra être poursuivie sur la Départementale 4.
 - Enfin, nous travaillons également avec l'aide du Département pour l'acquisition du parc du château des Rêts pour l'ouvrir au public afin de préserver, malgré les constructions nouvelles, les 40m² par habitant accessibles au public.

- La Région Ile-de-France, grâce à sa présidente Valérie Pécresse,
 - Qui a subventionné les nouvelles caméras dans le cadre de son bouclier de sécurité,
 - Qui a attribué une subvention 2 millions d'euros dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional : 1 million pour le groupe scolaire et la restauration du Moulin à Vent, faisant suite au million d'euros de subvention déjà attribué en 2018 dans le cadre de ce contrat notamment pour les travaux du Fort et de l'école Germaine Tillion.

- La Métropole du Grand Paris, grâce à son Président Patrick Ollier,
 - Qui a largement participé à hauteur de 2 millions d'euros pour les travaux du Fort mais aussi pour le groupe scolaire du Moulin à Vent.

Et malgré le désengagement à hauteur de 20 millions d'euros que j'évoquais précédemment, l'État nous a accordé :

- La dotation de soutien à l'investissement local, pour le Fort de Champigny, à hauteur de 880 000 euros
- Ou encore la Direction Régionale des Affaires Culturelles, à hauteur de 440 000 euros toujours pour le Fort de Champigny.

Enfin, en plus de tous ses efforts en faveur des investissements, Chennevières est une ville qui continuera à défendre la qualité du service public et à préserver l'effort de solidarité.

Des engagements pris en 2020 déjà tenus :

- En matière de sécurité : extension des horaires de la Police municipale le samedi soir notamment, augmentation du nombre de caméras avec plus de **60 caméras** et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance très actif.
- En matière de propreté, avec la balayeuse laveuse et la création du service Propreté urbaine (5 agents),
- En matière de solidarité, avec un CCAS toujours plus actif, sans oublier l'épicerie solidaire, notamment pendant la pandémie du Covid 19 :

Je tiens à saluer le rôle des élus et de l'administration qui ont encouragé les initiatives d'entraide mais aussi agi :

- Le CCAS avec la livraison de courses, médicaments, et qui a participé à l'organisation pour la vaccination.
- Les agents pour la distribution de paniers solidaires, de masques pour enfants et adultes, avec le soutien de partenaires comme GPSEA, le Conseil départemental du 94 et la Région.
- Les bénévoles notamment de l'association Couture et Passion pour les masques, je tiens ici à rendre hommage à sa présidente Noria Belhadj.

- La solidarité s'est exprimée avec les nouveaux modes de calcul des systèmes de soutien accordés par le CCAS plus favorables aux familles aux revenus modestes.
- La politique sociale de la ville toujours plus forte grâce au Centre Municipal La Colline et ses actions comme les ateliers, les permanences logements...
- Plus de démocratie participative avec la mise en place de 8 comités de quartiers
- Une offre culturelle riche et diversifiée avec un nouveau RDV : les Petits plus, des expositions au 1^{er} étage du théâtre, et nous réfléchissons à la création d'un musée...
- Le sport, une dynamique retrouvée :
 - Grâce au travail du COC et de sa nouvelle présidente Marianne Bréart, ainsi que toutes les associations sportives (hand et tennis)
 - Avec la montée en puissance de l'EMF (effectifs remplis par les jeunes Canavérois, 1^{er} tournoi de l'EMF organisé en juin 2022)
 - Chennevières a obtenu le label Terre de Jeux
 - L'organisation des 1^{ères} foulées canavéroises
- Chennevières : ville jeune et dynamique, favorisant l'intergénérationnel
 - Rôle du Point Rencontre information Jeunesse et Club Noé (voyages intergénérationnels...).
 - Nombreux événements : Halloween, Chennevières bouge l'été, Les Féeries de Noël
- Enfin, Chennevières reconnue comme Ville amie des animaux
 - Obtention du label « 2 pattes » en tant que ville amie des animaux de la part de la Région Ile-de-France
 - Soutien aux associations (3 petits chats, Rémiges Noires, White Rabbit...)
 - Projet de création de la maison de l'animal et du biotope.

Avant la fin de mon intervention, je voulais évoquer notre solidarité AVEC L'UKRAINE

A Chennevières, nous avons l'habitude de célébrer l'histoire et le devoir de mémoire. Alors, lorsque se présente une guerre à nos portes et que l'histoire s'écrit sous nos yeux, pouvons-nous rester indifférent ? Le rôle de la Municipalité n'est pas d'intervenir dans les choix stratégiques permettant de trouver une issue et un retour à la paix... Mais notre Municipalité a un devoir d'humanité.

Lors de la visite de notre délégation l'été dernier à Tukums en Lettonie, nous avons rencontré plusieurs Ukrainiens de la ville d'Izium, également jumelée avec Tukums. La souffrance des visages des réfugiés d'Izium nous a profondément bouleversés. Cela nous a conduit à entrer en relation avec le Maire d'Izium dans le but de conclure un jumelage également souhaité par cette ville martyr avec une ville française.

Après d'intenses combats, la ville d'Izium est tombée entre les mains de la Russie le 1^{er} avril 2022 et a été reprise par les Ukrainiens en septembre dernier.

Passées les joies de la victoire ukrainienne, l'horreur et l'effroi ont vite pris le pas. Après avoir découvert d'immenses charniers dans la ville en ruine, les soldats ukrainiens ont découvert des salles de torture mises en place par les Russes. Tel est le macabre rappel du prix de l'agression russe, comme le titrait Amnesty International. Trois mois après, bien qu'il faille encore beaucoup de temps pour panser les plaies et reconstruire cette ville d'Izium aujourd'hui en ruine.

C'est la raison pour laquelle, après avoir exprimé notre soutien à l'Ukraine en février dernier (La Ville a fait un don en mars 2022 par l'intermédiaire de la Fondation de France et organisé une collecte de vêtements auprès de la population), nous exprimons aujourd'hui notre volonté réciproque d'être jumelée avec Izium.

Une réunion devrait être organisée au Théâtre de Chennevières le 17 mars prochain et j'invite les maires qui le souhaiteraient à entrer en contact avec Mykola à qui je remettrai la médaille.

Conclusion

Au terme de mon intervention, je voudrais exprimer au nom des Canaverois notre solidarité avec l'Ukraine et avec Izium.

Vive l'amitié franco-ukrainienne, vive Izium, Vive Chennevières, Vive l'amitié entre Izium et Chennevières.

Vive une paix durable pour l'Europe et pour le Monde

Bonne année à tous.